

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Sélection à l'Université :

Préparons le rapport de force pour mettre en échec l'offensive du gouvernement contre le baccalauréat

Le 30 octobre, en présence du Premier ministre et de Jean-Michel Blanquer, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a présenté les mesures concernant les nouvelles conditions d'accès en licence. Plutôt que de créer les postes nécessaires pour répondre à l'augmentation du nombre d'étudiants, la ministre organise la sélection à l'entrée à l'université et liquide de fait le baccalauréat comme premier grade universitaire. Le futur APB fera des « propositions personnalisées », afin d'opérer un tri selon le « profil du lycéen ». En démultipliant les parcours individualisés, le gouvernement s'apprête à dynamiter le cadre national des programmes et des diplômes. Dans le droit fil des ordonnances qui suppriment le Code du travail comme cadre national applicable à tous les salariés, il s'attaque aux diplômes nationaux et remet en cause la possibilité pour les jeunes d'accéder à une qualification.

La fin du droit aux études supérieures pour tous : « Si pour des raisons de capacités

pour tous : « Si pour des raisons de capacités d'accueil, l'université ne peut admettre tous les candidats, la priorité sera donnée à ceux dont le parcours, la motivation et le projet sont les plus cohérents avec la formation choisie » indique le dossier de presse. Cela revient dans les faits à remettre en cause le baccalauréat comme premier grade universitaire et le droit qui en découle pour chaque bachelier de suivre les études supérieures de son choix.

sélection Une sur dossier: Les « préreguis », appelés désormais « attendus », prendront en compte les résultats au contrôle continu de la 1ère et de la Terminale, mais « ils reposeront aussi largement sur la motivation ». Certaines formations pourront par exemple lettre demander une de motivation. la présentation d'un projet personnel ou associatif, ou encore de suivre des Mooc...

Une licence à plusieurs vitesses: Chaque université pourra conditionner l'inscription en licence à l'acceptation d'un dispositif particulier tel que le rallongement du cursus universitaire, l'inscription dans un parcours spécifique, une année de remise à niveau, etc.: la réforme ouvre ainsi la voie à des cursus universitaires à plusieurs vitesses, avec la mise en place de la licence en 4 ans.

Les professeurs de lycée, acteurs de la sélection: Cette réforme va percuter dès cette année à la fois l'organisation des enseignements en lycée, mais également les missions et les statuts des enseignants du secondaire. Dès le mois de décembre, les établissements devront nommer un second professeur principal dans chaque classe de terminale. Leurs élèves auront deux semaines consacrées à l'orientation. Le conseil de classe examinera les vœux du lycéen et participera à un avis formulé par le chef d'établissement. Il s'agit de faire des enseignants en lycée des acteurs de la sélection, en alourdissant leur

charge de travail, notamment celle des professeurs principaux. Dans un contexte où le gouvernement ferme les Centres d'Information et d'Orientation, où les missions des Conseillers d'Orientation Psychologues sont remises en cause, nul doute que le ministre cherchera à s'appuyer sur la nouvelle évaluation des enseignants, qui juge leur capacité à « accompagner les élèves dans leur parcours de formation ». Par ailleurs, le plan prévoit un dispositif « étudiant ambassadeur » : des volontaires en service civique envoyés sans formation dans les CIO et les lycées pour « aider à l'orientation des lycéens »...

Le baccalauréat ne serait plus qu'un simple certificat de scolarité. Ces changements qui affectent la classe de terminale « seront cohérents avec les autres réformes, notamment celle du baccalauréat », affirme Jean-Michel Blanquer. Ces changements conduisent tout droit à la disparition du Bac. C'est d'ailleurs ce que prépare le ministre qui a fait connaître son intention d'introduire une part importante de contrôle continu pour l'obtention du diplôme.

Ce serait la fin du baccalauréat comme diplôme national, reposant sur des épreuves nationales, terminales, ponctuelles et anonymes. Le ministre s'est aussi prononcé pour la mutualisation des moyens des lycées et de l'université, dans le cadre du continuum bac-3/bac+3. Avec en perspective, la remise en question des garanties statutaires attachées aux différents corps.

Une commission d'accès au supérieur dans le cadre des régions sera installée dans chaque région académique et présidée par le recteur. Elle rassemblera des « chefs et responsables d'établissements du secondaire et du supérieur, ainsi que des représentants des collectivités territoriales ». Elle pourra imposer une filière aux bacheliers qui n'obtiennent pas proposition satisfaisante lors de procédure d'affectation. Mais cette commission aura aussi pour objectif de redéfinir la carte des formations supérieures selon « les besoins socio-économiques du territoire ». La pression des entreprises locales ne va pas manguer de s'exercer sur le contenu des formations, menacant le cadre national républicain.

Contre ces projets qui marqueraient un véritable basculement, la FNEC FP-FO se félicite de la déclaration commune FO, FSU, CGT, SUD, UNEF, UNL qui exige notamment le maintien du baccalauréat comme premier grade universitaire et le refus de la sélection à l'entrée à l'université. Cet appel commun est un point d'appui majeur pour préparer les mobilisations en défense des diplômes nationaux et des qualifications.

Nationalement, FO, la CGT, Solidaires, la FSU, l'UNEF, l'UNL et la FIDL ont décidé de faire du 16 novembre une journée de mobilisation interprofessionnelle, étudiante et lycéenne, par des grèves et des manifestations. Il s'agit de s'opposer par l'action commune aux mesures de régression sociale décidées par le gouvernement, notamment les ordonnances et « l'instauration d'une sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur ».

La FNEC FP-FO appelle les personnels de toutes catégories à se réunir en assemblée pour préparer et décider la grève et les manifestations le 16 novembre.

Montreuil, le 1er novembre.